

affiche le 21/09/2022



Mairie de MALLEMOISSON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2022.

OBJET	RAPPORTEUR	VOTE
Subvention 2022 à l'association ADSB DUYES BLEONE	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et abstentions 3
Subvention 2022 à l'association LE GRILLON BUISSONNIER	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et abstentions 3
Subvention 2022 à l'association FIL EN AIGUILLE	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et abstention 3
Subvention 2022 à l'association AMICALE DE LA MEDIATHEQUE	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et absentions 3
Subvention 2022 à l'association OISDB	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et absentions 3
Subvention 2022 à l'association DYNAMIC CLUB JUDO	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et absentions 3
Subvention 2022 à l'association GDA	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et absentions 3
Subvention 2022 à l'association ADMR DUYES BLEONE	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et absentions 4
Subvention 2022 à l'association COMITÉ DES FÊTES	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et abstentions 8
Subvention 2022 à l'association JOYEUX GRILLONS	Isabelle DELAMARE	Adopté à la majorité Contre 0 et abstentions 4

Fait à MALLEMOISSON, le 19 septembre 2022

LE MAIRE
JEAN -PAUL COMTE

